

*Questions orales*

**M. Regan:** Madame le Président, l'éminent député sait très bien que la loi ne me donne pas le pouvoir d'obliger les parties à s'entendre. Au moment où je jugerai qu'il convient de nommer un médiateur chevronné qui pourrait faciliter une entente entre les parties—cela nécessite un climat approprié et de la bonne volonté; il faudrait peut-être aussi que la B.C. Tel admette qu'un médiateur pourrait permettre de trouver une solution—je nommerai un médiateur compétent. Nous avons déjà reçu un rapport de conciliation. J'en ferai un examen très approfondi et j'ai bon espoir qu'avant la fin de la semaine nous puissions constater que la nomination d'un maître médiateur serait justifiée.

[Français]

LA GRÈVE À RADIO-CANADA—L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona):** Madame le Président, je désire poser une question au ministre du Travail.

Le conflit au réseau français de Radio-Canada semble devoir s'éterniser d'une façon éhontée. Les francophones de l'extérieur du Québec n'ont plus accès à aucun bloc d'informations nationales en français depuis maintenant plus de trois mois, n'ayant pas la possibilité comme au Québec d'avoir un réseau privé dans leur langue. Il est bien connu, il est vrai, que le règlement de ce conflit n'est pas une priorité pour le gouvernement.

Mais vu qu'il y a eu échec dans les négociations entreprises avec le médiateur nommé par le ministre du Travail, et que la partie syndicale a demandé la nomination d'un nouveau médiateur spécial issu de l'extérieur de l'appareil gouvernemental, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il entend acquiescer à cette demande et s'il croit qu'un conflit similaire au réseau CBC s'éterniserait de la même façon?

[Traduction]

**L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail):** Madame le Président, le député veut parler de l'autre arrêt de travail qui suscite pour le moment beaucoup d'ennuis à mon ministère. Tout ce que je puis lui dire, c'est que nous nous inquiétons sérieusement de la durée de l'affrontement entre Radio-Canada et les journalistes francophones. Pour le moment, le médiateur que j'ai nommé, M. Guy de Merlis, qui est probablement le plus compétent chez nous dans ce domaine, participe au travail de médiation entre les parties. Il a rencontré les représentants de Radio-Canada hier, et je crois qu'il les rencontre encore aujourd'hui. Il est certain que pour en arriver à un accord il faudra que Radio-Canada abandonne certaines prises de position fermes qu'elle a adoptées, et il faudra aussi probablement que le syndicat accepte de faire d'autres concessions. Je signale au député qu'il faut que les parties veuillent en arriver à une entente et qu'elles soient prêtes à modifier leur position et à faire des compromis pour que les négociations aboutissent.

Je rappelle au député qu'en ayant recours aux services d'excellents médiateurs de notre ministère comme M. de Merlis et d'autres, que se soit sous le gouvernement actuel, celui qui l'a précédé ou l'autre avant, le ministère du Travail a réussi à réaliser un plus grand pourcentage de règlements sans arrêt de travail que tout autre gouvernement au Canada.

[Français]

LA POSSIBILITÉ D'OBTENIR DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES EN VUE DE RÉGLER LA GRÈVE

**M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona):** En bref, madame le Président, il veut jouer le jeu du premier ministre sur le projet constitutionnel devant la population francophone du pays. Ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil du Trésor. Est-ce que le ministre peut confirmer le fait que le Conseil du Trésor aurait débloqué des crédits supplémentaires pour régler le conflit à Radio-Canada, et est-ce qu'il peut dire s'il compte faire savoir à la Société Radio-Canada que sa volonté manifeste de laisser pourrir le conflit est maintenant trop évidente aux yeux de la population francophone?

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, le député sait très bien que nous n'avons rien à voir avec la négociation en cause. De toute façon, s'il y a soumission pour des crédits supplémentaires, nous allons évidemment les considérer.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AGRICULTURE**

LES MODIFICATIONS POSSIBLES AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DES TROUPEAUX

**M. Doug Neil (Moose Jaw):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Compte tenu des voyages qu'il a fait dans l'Ouest et des communications qu'il a reçues, je suis sûr que le ministre est au courant de la confusion qui entoure encore le Programme d'aide à l'entretien des troupeaux. Il a probablement lu les trois motions que des députés de l'opposition ont présentées dans les dix derniers jours et qui contiennent des recommandations relatives à la solution de ces problèmes. Je me demande si le ministre a eu l'occasion d'examiner ces recommandations; a-t-il l'intention d'en tenir compte étant donné qu'elles pourraient contribuer largement à résoudre ses problèmes?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le Programme d'aide à l'entretien des troupeaux relève du portefeuille d'un autre ministre, soit le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé, mais je m'en occupe quand même beaucoup. Nous nous sommes entretenus la semaine dernière et encore cette semaine, lui et moi, et je crois qu'un autre entretien est prévu. Nous ne pouvons pas changer les critères au point . . .

**Une voix:** Changez le ministre.